

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-1410/SG/FP constatant la prise de service d'un administrateur civil hors classe 7° échelon. hors échelle, à l'issue de son congé annuel.

n° 69-1410/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
27 septembre 1969

Numéro JO  
n° 21 du 10/10/1969

Date du numéro  
10 octobre 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 17 septembre 1969, date de son retour au Territoire, la prise de ses fonctions comme conseiller technique du Ministre de l'Information et du Tourisme, par M. Jacques Herry, administrateur civil hors classe, 7e échelon, hors échelle, groupe A, chevron 1.